

## ADDENDA A-02

### LE 29 MARS 2021

PROJET : **AJOUT D'UNE PLATE-FORME ÉLÉVATRICE INCLINÉE  
À L'AUDITORIUM - IML**  
850, route de la Mer  
Ste-Flavie  
**N/D : R460-20**

DONNEUR D'OUVRAGE : **MINISTÈRE DES PÊCHES ET OCÉANS (MPO)**  
104, rue Dalhousie  
Québec (Québec) G1K 7Y7

INGÉNIEURS : LGT INC.  
5, rue Saint-Germain Est, bureau 203  
Rimouski (Québec) G5L 1A1  
Téléphone : (418) 723-3133  
Télécopieur : (418) 732-3275

ARCHITECTES : GAGNON, LETELLIER, CYR, RICARD, MATHIEU ET ASSOCIÉS,  
ARCHITECTES  
128, avenue de la Cathédrale, bureau 201  
Rimouski (Québec) G5L 5H7  
Téléphone : (418) 722-7655  
Télécopieur : (418) 722-0786

- .1 Le présent addenda A-02 fait partie intégrante de la soumission au même titre que les plans et devis.
- .2 **Devis de l'architecte, section 14 41 50, Plate-forme élévatrice inclinée pour escalier**  
➤ À l'article 2.3.1, remplacer le paragraphe par le suivant :
- .1 Le rail-guide devra être assez robuste et installé sur des poteaux pour supporter toute la charge. L'acier apparent devra être peint de couleur gris foncé.
- .3 **Plan de l'architecte, Feuille A-2, Coupe de la plate-forme, dessus et coupes des marches**  
➤ Remplacer la note descriptive #5 par la suivante :
- 5 Nouveau rail pour appareil élévateur pour escalier et supports, en acier peint, ancrés aux marches de béton existants selon les recommandations du fabricant.

Fin de l'addenda

Préparé par :

Michel Cyr, architecte, pour  
Gagnon, Letellier, Cyr, Ricard, Mathieu et Associés, architectes

MC/II

Rimouski, le 29 mars 2021